

Objectifs de l'UE**Au terme de cette UE, les étudiants seront capables de :**

A) En Droit - réglementation - risques - prévention

manager le processus de Sécurité et santé au travail au sein d'une entreprise (pilotage, indicateurs, audit,...)

B) En Ergonomie

- Mieux comprendre les principes de l'ergonomie et savoir les utiliser dans votre pratique quotidienne

- Appréhender les méthodes pour analyser et améliorer l'ergonomie des postes de travail

C) En Réglementation - Management Environnemental

- Traduire les exigences de l'ISO 14001 en vue de construire son système environnemental

- Mettre en œuvre les outils tels que : analyse de risques environnementaux, l'identification des impacts environnementaux significatifs

- Mettre en place une méthode de conduite de projet spécifiquement adaptée au

- Déployer un SME

Description des ECUE

Droit - réglementation - risques - prévention - Définitions et principaux chiffres

- Coûts liés à un AT ou une MP

- Les principaux acteurs de la Prévention en France

- Responsabilités civile et pénale du chef d'entreprise

- Analyse a fortiori d'un accident par la méthode de l'arbre des causes

- Analyse a priori des risques liés à la co-activité (plan de prévention)

- Les TMS – définitions et actions possibles

- L'Evaluation des Risques Professionnels – le Document Unique

Ergonomie

- Identifier les besoins en ergonomie suivant une situation initiale d'un poste ou d'une zone dans un atelier de travail,
- Aide à la décision en ce qui concerne le choix de l'organisation opérationnelle d'un poste dans son contexte,
- Identifier et analyser une situation ergonomique à risques,
- Comprendre les variables inter-individuelles et la subjectivité dans une analyse de poste,
- Calculer et mesurer des efforts articulaires afin de faire de la prévention des risques de TMS (Trouble Musculo Squelettique) suivant les charges portées,
- Savoir utiliser des questionnaires, échelles et grilles d'évaluation ergonomique généralistes ou spécialisées de type OSHA, OREGÉ, RULA, APACT pour analyser et identifier les besoins de réorganisation d'un poste de travail et satisfaire aux normes ergonomiques,
- Conception de postes en analysant l'interaction homme-machine afin d'optimiser les performances et minimiser les contraintes musculo squelettiques mais également les charges mentales de travail. En effet, dans l'usine 4.0, les systèmes sont modulaires et interactifs comme par exemple des systèmes de visualisation en réalité augmentée,
- En TP : observer, analyser avec des indicateurs et concevoir un poste de travail manuel de montage à l'AIP
- Définir une méthode de travail, évaluer l'accessibilité du poste, faire un choix d'une organisation fonctionnelle qui permet d'avoir un poste équilibré et ergonomique qui satisfait aux besoins de production dans une usine 4.0 tout en respectant les contraintes ergonomiques.

Réglementation - Management Environnemental

- Présentation de la démarche environnementale d'un grand groupe (Toyota) : stratégie et objectifs, réalisations techniques et résultats
- Utiliser le vocabulaire normatif à bon escient,
- Identifier et traduire les exigences de l'ISO 14001 à son activité,
- Définir les actions à engager pour construire le système de management environnemental
- Piloter son projet de certification
- Connaître la méthodologie de réalisation de l'analyse environnementale dans le cadre de la norme ISO 14001.
- Appréhender les documents présents dans l'entreprise nécessaires à la réalisation de l'analyse environnementale.
- Appréhender la rédaction de procédure d'analyse environnementale.
- Mise en pratique dans des études de cas

Pré-requis

Statistiques de base

Bibliographie

CARSAT <https://www.carsat-nordpicardie.fr/>

INRS www.inrs.fr/

Légifrance www.legifrance.gouv.fr/